

Image not found or type unknown



Régularisation par le travail

Par **samy78**, le **20/11/2015** à **14:55**

je suis arrivé en France en 2007 avec un visa étudiant. Malheureusement je viens de perdre mon titre de séjour étudiant en octobre 2015 puisque j'arrive pas à m'inscrire à l'école. Je voudrais savoir quelles sont mes chances d'être régularisé sur la base de la circulaire vals sachant que j'ai presque 9 ans de présence en France dont 8 ans de travail consécutifs chez le même employeur avec un CDI à mi-temps (20h/semaine).